

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 mai 2009

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2009 À 2014 - (n° 1615)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 2

présenté par

M. Candelier, Mme Amiable, MM. Asensi, Bocquet, Braouezec, Brard, Mme Buffet,  
MM. Chassaigne, Desallangre, Dolez, Mme Fraysse, MM. Gerin, Gosnat,  
Gremetz, Lecoq, Muzeau, Daniel Paul, Sandrier et Vaxès

-----  
**ARTICLE 2**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le rapport annexe qu'il nous est demandé d'entériner fixe les orientations relatives à la politique de défense et aux moyens qui lui sont consacrés au cours la période 2009-2014.

Il constitue la programmation d'un gigantesque plan social dans la défense.

De plus, l'organisation générale de la défense se réalise dans le cadre prépondérant de l'OTAN, structure de l'hégémonie et de la domination américaine dans le monde. Cela est contraire au nécessaire multilatéralisme.

Le rapport fait la part belle à la dissuasion nucléaire, stratégie d'un autre âge qui représente un gouffre pour les finances publiques et qui s'avère inadaptée à la réalité des conflits modernes. La réduction des têtes nucléaires est insuffisante.

En outre, le rapport fixe des orientations taillées sur mesure pour les industries d'armement et le trafic d'armes. Si un renouvellement du matériel est souvent nécessaire pour les missions, la relance des programmes d'armement est réalisée dans une optique de guerre et laisse augurer une implication accrue de la France dans les opérations extérieures.